

Québec, le 15 janvier 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 4 décembre 2019, la députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue inscrivait au feuillet trois questions demandant des précisions sur le financement des organismes qui agissent sur la santé mentale en milieu agricole. À cet égard, nous vous acheminons les précisions ci-dessous, pour chacune des questions adressées.

Question 1 :

Est-ce que la ministre s'engage à pérenniser et à bonifier le financement octroyé à l'organisme Au cœur des familles agricoles pour l'embauche de travailleurs de rangs supplémentaires?

Réponse à la question 1 :

En décembre 2019, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a effectivement octroyé un montant non récurrent de 300 000 \$ à l'organisme Au cœur des familles agricoles pour soutenir le déploiement de ses activités liées aux travailleurs de rang.

En cohérence avec les travaux qui mèneront à l'élaboration du prochain Plan d'action interministériel en santé mentale, les orientations du Plan d'action en santé et bien-être des hommes et les orientations de la Politique nationale de santé publique, le MSSS travaille en étroite collaboration avec ses partenaires interministériels, incluant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, pour dégager les pistes d'action et les leviers qui permettent de répondre de manière optimale aux besoins de tous les citoyens du Québec, notamment, les personnes œuvrant en agriculture. Le gouvernement travaille à pérenniser rapidement le financement accordé en décembre dernier.

... 2

Question 2 :

Est-ce que la ministre s'engage à financer, dans les régions administratives où Au cœur des familles agricoles n'est pas présent, d'autres organismes à la mission équivalente pour assurer un développement équitable du programme de travailleurs de rang sur l'ensemble du territoire québécois?

Réponse à la question 2 :

Au cœur des familles agricoles est un organisme à portée nationale. Selon les informations à notre disposition, l'organisme vise à structurer l'offre de services au niveau provincial et à poursuivre la supervision clinique des différents travailleurs de rang en activité.

Question 3 :

Enfin, pour l'année financière en cours, quelles sont les sommes dédiées spécifiquement, dans chaque ministère et dans chaque région, à la santé mentale en milieu agricole?

Réponse à la question 3 :

En 2019-2020, en plus du montant de 300 000 \$ annoncé en décembre 2019, 143 480 \$ ont été versés à l'organisme en soutien à sa mission globale dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-09826-01